

**GRAND PRIX CATHOLIQUE DE LITTÉRATURE 2020**

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET – 18H**

**DISCOURS DU MAIRE DU 6<sup>E</sup>**

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de renouveler ma joie d'accueillir l'Association des Écrivains Catholiques dans les salons de la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement. Qu'il s'agisse d'ailleurs du Salon des Écrivains Catholiques qui a lieu tous les ans au mois de novembre et qui connaît toujours une très belle affluence ou bien la remise du Grand Prix catholique de Littérature qui se tient habituellement au printemps et que le confinement a reporté à aujourd'hui.

Cela fait un certain temps que la Mairie du 6<sup>e</sup> ouvre ses portes chaque année à votre association et elle le fait, je le crois, avec toujours beaucoup de chaleur. Un temps voisine de la Mairie du 6<sup>e</sup>, l'Association des Écrivains Catholiques rassemble au fond ce qui fait l'identité de notre arrondissement, le Culte et la Culture, la « *Croix et la Plume* », les Lettres et les Écritures.

Si l'Association des Écrivains Catholiques remonte à 1886, ce n'est qu'à partir de 1946, que le *Grand Prix catholique de Littérature* est créé par Daniel-Rops, qui lui donnera son nom actuel quelques années plus tard. Un prix qui a couronné de grands noms de la littérature comme André Frossard, Xavier Emmanuelli, Jean Dutourd ou François Taillandier.

Cette année, le Grand Prix récompense l'auteur Michel Bernard pour son livre « *Le Bon sens* » qui relate le procès en réhabilitation de Jeanne d'Arc débuté en 1449. Votre roman, cher Michel Bernard, complète votre premier tome « *Le Bon cœur* » consacré à la vie même et au combat qu'a conduit Jeanne d'Arc. Vous empruntez d'ailleurs ces deux titres à la formule de Jules Michelet « *Jeanne d'Arc a mené son action par bon cœur et par bon sens* ». Toute votre œuvre s'inscrit dans une volonté de faire se rencontrer la petite histoire à la grande, ce moment de bascule où la simple anecdote devient un fait majeur et s'inscrit dans le récit de notre pays à tout jamais.

L'histoire de Jeanne d'Arc, que tout le monde connaît ou plutôt semble connaître, résonne évidemment avec notre époque. Tout l'intérêt de l'Histoire d'ailleurs est de décoder le présent à la lumière du passé. L'Histoire nous renseigne sur ce que nous sommes devenus. Un long

travail de documentation autant que d'imagination qui fait de vous un authentique artisan du roman national.

Jeanne d'Arc c'est d'abord ce vif élan de reconquête de notre souveraineté. Celle que l'on surnomma la Pucelle d'Orléans réussit à convaincre Charles VII de la laisser conduire, du haut de ses dix-sept ans, les troupes françaises pour libérer le Royaume de l'occupation anglaise. Loin de verser dans l'anachronisme, *o tempora, o mores*, vous n'êtes pas tout à fait étranger au dialogue des époques à tel point que vous placez en exergue de votre roman ces mots du Général de Gaulle : « *l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie* ».

Le deuxième enseignement de cet épisode marquant de notre Histoire est peut-être celle de la transcendance. La question de la transcendance qui – je n'oublie pas le caractère laïc de ma fonction- n'est pas nécessairement spirituelle. La transcendance, c'est au fond cet engagement vers quelque chose qui dépasse notre simple intérêt particulier. Et si c'est la transcendance qui a guidé Jeanne d'Arc dans sa démarche, elle a été spirituelle, certes, mais également patriotique. Nous pouvons même nous demander si son combat ne visait pas d'abord à reconquérir le Royaume de France avant d'essayer de gagner sa place au Royaume des Cieux.

La question de la transcendance qui ne va pas sans celle de la fraternité, concept fondamental de cohésion que la République va puiser dans le vocabulaire biblique. La fraternité, c'est se soucier d'abord de la liberté d'autrui, de son prochain, de son concitoyen, avant de revendiquer des droits nouveaux pour soi-même ou sa communauté.

En filigrane de votre livre, c'est au fond la question de l'État de Droit qui est illustrée ici par ce que l'on nommerait aujourd'hui un procès en appel. La réhabilitation de Jeanne d'Arc n'est pas sans rappeler la question de la rédemption et celle de la seconde chance. « *Il n'y a aucun mal à changer d'avis*, disait Winston Churchill, *à condition que ce soit dans le bon sens !* »

Tout cela conduit à nous rappeler que le christianisme est au fondement de nos démocraties libérales et les « valeurs universelles » prônées par votre association, quelles sont-elles sinon celles de la République.

Je remercie chacun d'entre vous pour votre présence et vous félicite, cher Michel Bernard, pour cette récompense, ô combien méritée.